



Angers, jeudi 17 décembre 2020

## Les lauréats de la 5<sup>e</sup> édition du Prix de l'Innovation sociale dévoilés

**Ce jeudi 17 décembre 2020, les lauréats de la 5<sup>e</sup> édition du Prix de l'innovation sociale ont été dévoilés. Le maire d'Angers, Christophe BÉCHU a rendu visite à chacun des lauréats afin de lui remettre le prix décerné. Un soutien financier de 3 000 € leur est accordé.**

Contrairement aux éditions précédentes, aucune thématique n'était imposée lors de l'édition 2020. Dans le contexte sanitaire actuel, le Centre communal d'action sociale (CCAS) d'Angers, organisateur de l'événement, a choisi de valoriser et de récompenser la créativité et l'engagement des Angevins qui ont fait preuve d'ingéniosité pour répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables.

### Les lauréats 2020

Cette année, parmi les 21 dossiers sélectionnés, le jury a choisi de retenir les projets suivants :

- « Les apprentis se mobilisent pour lutter contre la précarité », porté par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine et Loire - Centre de Formation Pierre-Cointreau ;
- « Kolocations A Projets Solidaires (KAPS) - Inclusion numérique », porté par l'AFEV (Association de la fondation étudiante pour la ville) ;
- « Chantier thérapeutique La Voile Bleue », porté par SIEL Bleu (Sport initiative et loisirs bleu) ;
- « COVID 19 : S.O.S Amitié...une solidarité « sans barrière » : Mise en place d'un système d'écoute à domicile », porté par SOS Amitié Région Angers ;
- « À l'hôtel des sans-abris », porté par Resto Troc et le Secours populaire de Maine et Loire.

Le coup de cœur du jury a été attribué à la structure L'Outil en mains d'Angers pour son projet portant sur les solidarités pédagogiques et la mise en place de stages spécifiques.

Un descriptif des projets des lauréats 2020 est disponible en annexe sur l'Espace presse de la Ville d'Angers.

### Les critères de sélection

Pour être éligible, le projet devait répondre à différents critères :

- Apporter de nouvelles solutions à des besoins socialement identifiés ;
- Être innovant dans la forme ou dans la méthode du projet ;
- Présenter un budget sincère et une projection économique ;
- Être collaboratif, s'entourer de partenaires nécessaires à la pérennité du projet ;
- Impliquer les bénéficiaires du projet.

Depuis 2016, le CCAS d'Angers organise le Prix de l'Innovation sociale. Cette distinction vise à soutenir et à mettre en lumière des projets innovants portés par les acteurs de la solidarité angevine. À ce jour, 110 porteurs de projets ont candidaté, dont 24 ont été primés.